

Cent-dix-septième

LETTRE OUVERTE aux Ecrivains de Belgique

Solstice de l'hiver 1981.

Mes chers confrères,

Je vous dois des excuses. Pour vous avoir raconté un rêve d'aucuns m'accusent d'être un fomentateur de révolte, en prônant d'envahir le cabinet d'un ministre, de boire ses liqueurs et d'ajouter au désordre de ses dossiers. Comment aurais-je pu imaginer aventure aussi invraisemblable ? Ne vous sais-je pas doux comme des moutons et toujours respectueux de l'autorité, sans même se demander si elle en a ? Aussi, je le jure, jamais je n'eus l'intention de vous entraîner dans une action subversive. Et c'est promis, je ne vous raconterai plus aucun rêve.

De plus, sachez-le, ce ne fut pas mon seul mécompte. Un ami qui me veut du bien — ces choses arrivent — m'avertit que l'Etat n'achètera plus aucun de mes ouvrages. La chose lui a été assurée par un fonctionnaire conscient de son pouvoir. C'est évidemment fâcheux pour mon éditeur car je ne vends pas de livres.

Ceci me rappelle une vieille histoire. Un jour, l'Etat me commande sept exemplaires d'un livre qui venait de sortir. Je réponds aussitôt au signataire de cet acte de générosité que, n'étant pas mendiant, je ne donnerais pas suite à son message. Et qu'appris-je ? Bousculant les usages, le ministre en personne avait pris la décision. J'y reconnus aussitôt la malice de mon vieil ami Camille Huysmans avec lequel il m'arrivait d'avoir des bisbilles.

D'ordinaire le ministre abandonne pareilles vétilles à un fonctionnaire commis à cette besogne. Tout est là. Ce personnage peut être un juge sourcilieux, un partisan farouche ou un couillon velouté,

comme dirait Rabelais. Tel un monarque connu, il peut se dire : « L'Etat, c'est moi ». Car la délégation des pouvoirs est une loi inéluctable. Le peuple souverain élit des représentants qui proposent des ministres d'où descendent, en paliers successifs, de petits potentats qui incarnent l'Etat, chacun à sa manière, souvent à l'ébahissement du peuple souverain, victime de cette aventure.

La démocratie parlementaire n'a rien innové. Déjà le Huron, voulant parler au roi, s'entendit dire qu'il fallait s'adresser à Monsieur Louvois car c'était tout comme. Ce ministre, étant inaccessible, le Premier Commis, serait tout aussi efficace, mais comme, par malheur, il était trop occupé, l'ingénu put s'expliquer enfin au commis du Premier Commis, et c'était comme s'il avait parlé au roi lui-même.

Je repense à ce fonctionnaire auquel j'eus à faire. C'était Lucien Christophe, un poète pas plus mauvais que ceux d'aujourd'hui, à cette différence près qu'il pratiquait une prosodie régulière, une manie qui, à défaut de talent, exige du métier.

Ah, la poésie ! nous avons remis le métier dans l'armoire aux souvenirs et le poète désormais se présente nu, si j'ose dire, j'entends sans le moindre affiquet, superbement nu, pour proférer les émois de son être, qui peuvent aller du borborygme profond à l'hermétisme intégral ; ce signe évident du sublime, selon les spécialistes patentés.

On n'arrête pas le progrès. Le XIXe siècle voit naître les machines à vapeur, Marx, et les arts en ébullition. Des écoles s'affirment les détentrices privilégiées de vérités nouvelles, les unes portant sur le contenant, les autres sur le contenu. Les romantiques, restés fidèles aux mètres réguliers, nous ont régales des émois de leur âme, nimbée de brouillard ou éclairée de clair de lune. Les Parnassiens, impavides, entendaient préférer le marbre et le bronze. Puis, les symbolistes se mirent à détourner les mots de leur sens et firent de généreux efforts pour rendre obscur ce qui était clair. Il faut saluer ici les performances de Saint-Pol-Roux, surnommé le Magnifique, sans nul doute à cause de la magnificence avec laquelle il sut compliquer les choses les plus simples.

Mallarmé, peu révolutionnaire dans sa prosodie, est l'homme qui, en « théoricien de la suggestion », comme le qualifie Gaëtan Picon, va ouvrir la voie à toutes les fantaisies langagières. Après les mots chargés d'un sens nouveau, nous aurons les vocables détournés de tout sens et, après la musique avant toutes choses, le balbutiement majeur fera son entrée en poésie.

Cette conquête sémantique va de pair avec la répudiation de la prosodie traditionnelle. Après les enjambements abrupts, la suppression des rimes, le vers de plus en plus libre poussera cette liberté



jusqu'à ses possibilités extrêmes avec des mètres, allant de un à vingt-et-un pieds.

Du péremptoire

«Oui»

à certain lyrisme à la Goffin :

«Comment voulez-vous que les honnêtes gens résistent à pareilles tentations ?»

Entre ces deux pôles, il y a toute la richesse des cris, des clameurs, des soupirs et de onomatopées.

L'un dit :

«Je voudrais éructer les mots de façon à ce qu'ils s'écrasent sur les murs de votre maison comme un splendide crachat».

Un autre affirme :

«rien n'astique l'asticot
polyglotte le rictus des
pulpes bâillement de hareng»

Et cette synthèse :

Alcool, alcôve
et Saintes, seins-seins ??»

Devant ces abysses il y a de quoi rester pantois. Faut-il croire Roger Caillois quand il dit : «la poésie n'est pas destinée à un petit groupe de parasites insensibles» ? Ce diable d'homme a commis un «Art poétique» qui bouscule à peu près toutes les notions en vigueur et il n'hésite pas à écrire «le funèbre et désertique Mallarmé». De quoi frémir...

Qui croire ? J'ai voulu boire à l'eau claire des sources ! A cette fin, j'ai ouvert le «Panorama de la poésie française de Belgique», composé par Liliane Wouters à la demande de Jacques Antoine de qui, en l'occurrence, le caractère diabolique m'étonne. Périlleuse entreprise ! Par bonheur, la moisson fut d'une abondance sans pareille. Deux cent soixante-huit poètes hissés sur les tremplins de la gloire ! J'en suis resté baba. Et tous, ou à peu près, des poètes d'aujourd'hui, car ceux d'hier ont été traités avec une sévérité exemplaire. Et je constate même quelques absences fâcheuses. Soit encore plus de poètes dans ce pays de matérialistes forcenés !

Mais au fait, qu'est-ce donc que la poésie ? Question redoutable ! Pour en sortir, j'use d'une méthode modeste. Je marche ou je ne marche pas. Et cela ne demande pas d'exégèse. Un exemple : pour un récent défunt, Brassens, je marche et j'ai toujours marché. A fond.

Hélas, quand l'Académie française lui décerna le Grand Prix de la poésie, l'un de nos poètes notoires y alla d'un article indigné. A cause de cette offense faite à la Poésie ... Alors ?

ROGER AVERMAETE.



UN RATAGE

Tel est le mot qui s'impose pour qualifier l'exposition organisée par la CGER en l'honneur des «Années folles 1920-1930». L'élan fou qui unissait les jeunes de tous les clans dans un mouvement moderniste, certes nourri d'enthousiasme mais aux lignes sans cesse fluctuantes, se trouve ramené, sous la plume de doctes exégètes, à un étiquetage de formules. Phil Mertens, fidèle à ses obsessions, met l'accent sur des tendances à peu près inexistantes à l'époque. Au chapitre «Luxe et simplicité dans les arts appliqués», Norbert Poulain, entre un vase insignifiant et un vilain vitrail, repêche les sculpteurs, oubliés ailleurs, et les xylographes, réduits au rôle d'illustrateurs de livres. Ils jouèrent pourtant un rôle éminent, et reconnu, dans la rénovation de la gravure sur bois. Les autres graveurs ? Bernique ! La critique d'art si combative, avec Charles Bernard en tête, n'a retenu l'attention de personne. Linze et son groupe ? Quelques mots. Il est vrai que Mambour n'est pas Dada, et Dada est partout, au point qu'on croirait que la Belgique de cette époque baignait en plein dadaïsme.

Ces savants commentateurs ont consulté les documents à leur manière, sans doute leur esprit partisan leur a-t-il suffi.

La CGER ferait bien de mieux employer l'argent de ses clients.

R.A.